

Précarité de l'emploi et scolarisation moyenne au Canada¹

Guy Fréchet
université laval

Les personnes moyennement scolarisées, selon leur appartenance à deux des catégories médianes de la scolarisation, sont apparues comme étant les plus affectées par la précarité de l'emploi. Cette précarité est estimée ici par le rapprochement dans le temps des transitions (ex.: emploi-chômage) sur le marché du travail. Tant pour le revenu moyen que pour les avantages en emploi, de même que pour leur cheminement sur le marché du travail, elles apparaissent comme étant défavorisées. Contrairement à l'idée généralement reçue selon laquelle la scolarisation et la situation en emploi vont de pair, les personnes moyennement scolarisées sont dans une situation moins enviable que ce que leur position hiérarchique pourrait leur permettre d'espérer. Une tendance vers l'affaissement du centre semble poindre à l'horizon et pourrait conduire à une forme de bipolarisation.

People with the least formal education are most likely to be affected by uncertainty of employment, as judged by time between jobs, or by the length of other transitions in the labour market. Low educational attainment has a negative effect on income, benefits, and access to the labour market. Contrary to the general belief that schooling and working conditions are linked, modestly schooled persons are in a less enviable situation than their position in the social hierarchy might lead them to expect. The shrinking of the educational "middle" may thus lead to social polarization.

PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte marqué par la précarisation de l'emploi (Krahn, 1991; Shiray, Gruyer et Pinton, 1988), des efforts ont été consentis pour inciter les individus à s'assurer d'une meilleure employabilité. En regard de celle-ci, il est permis de concevoir que la scolarisation apparaisse comme un des facteurs susceptible de la favoriser (Gazier, 1990). Plus la personne est scolarisée, plus son employabilité est présumée bonne et sa stabilité en emploi, tout aussi avantageuse. Le lien entre la scolarisation et l'employabilité a par conséquent maintes fois été évoqué: les politiques actuelles visant à favoriser l'employabilité des personnes, qui misent essentiellement sur l'augmentation des qualifications des travailleurs, sont là pour en témoigner. Sans nier que cela puisse être hautement légitime, il est vraisemblable de croire qu'il existe un seuil au delà duquel toute augmentation des qualifications des travailleurs, qui doit leur permettre d'anticiper une meilleure situation en emploi et une plus forte stabilité, conduit à une telle amélioration en vertu des contraintes du marché du travail.

À priori, il serait permis de postuler que la situation sur le marché du travail reflète la hiérarchie de la scolarisation. Ceci conduirait à postuler la linéarité de la relation entre la stabilité en emploi et la scolarisation. Il serait vraisemblable alors que les personnes moins scolarisées soient plus sujettes à la précarité et que plus on avance dans l'échelle de la scolarisation, plus la stabilité soit forte. D'après une autre façon de voir, on pourrait poser que la rationalité économique des acteurs et l'anticipation de la situation sur le marché du travail conduisent les individus à prendre des risques de transiter en fonction de leur scolarisation. Cela conduirait à postuler une relation inverse. Il serait vraisemblable ainsi que les personnes plus scolarisées se permettent davantage de risquer des transitions afin de dénicher un emploi plus conforme à leurs attentes; pour leur part, les personnes moins scolarisées ne pourraient se permettre de risquer autant, ce qui fait qu'elles vivraient une plus grande "stabilité".

Or, nos analyses nous permettent d'affirmer que l'idée la plus généralement reçue, postulant que la hiérarchie de la scolarisation se reflète dans celle de la situation vécue sur le marché du travail, ne se vérifie pas empiriquement, pas plus d'ailleurs que le modèle fondé sur le risque anticipé. Les données d'une enquête longitudinale auprès de plus de 67 000 personnes au Canada en 1986 et 1987 se sont révélées d'une grande richesse pour nous aider à circonscrire ce phénomène. Il s'agit des données de l'*Enquête sur l'activité*,² réalisée auprès d'une même cohorte d'individus dans le but d'examiner leur situation en emploi au cours des 104 semaines des années 1986 et 1987. Le sous-groupe des personnes moyennement scolarisées correspond aux catégories médianes de la scolarisation. Une analyse préalable des difficultés d'insertion en emploi a permis de constater qu'elles sont susceptibles de connaître de plus fortes difficultés que celles qui se situent aux extrêmes (Fréchet, 1993), ce qui semble à première vue très paradoxal.

Dès lors se pose un ensemble de questions sur les caractéristiques spécifiques des personnes moyennement scolarisées: quel est, par exemple, le comportement particulier des seules personnes actives en fonction du sexe et surtout de l'âge, ainsi que des autres caractéristiques de l'emploi? Quelle est la dynamique particulière du cheminement des seules personnes moyennement scolarisées selon les mêmes caractéristiques? Telles sont certaines des questions auxquelles nous voulons nous attarder.

MÉTHODOLOGIE

Le degré de scolarité

Pour les fins de l'analyse, nous avons regroupé les degrés de scolarité en quatre sous-groupes distincts. Le premier est constitué des personnes *peu scolarisées* et est formé par des personnes ayant complété des études primaires. Le deuxième est constitué de personnes ayant complété ou non leur cours secondaire (présenté

sous l'appellation de *moyennement scolarisées I*) alors que le troisième est constitué des personnes ayant quelques études post-secondaires (présenté sous l'appellation de *moyennement scolarisées II*). Ces deux sous-groupes réunis forment l'ensemble des personnes *moyennement scolarisées*. Finalement, le dernier est constitué des personnes *hautelement scolarisées* et compte dans ses rangs des personnes ayant un certificat ou diplôme post-secondaire ou un grade universitaire. Il s'agit au point de départ de la codification en cinq catégories de Statistique Canada et si nous pouvons y déplorer certaines limites, relatives par exemple à l'absence de distinction entre les "décrocheurs" par rapport aux autres au secondaire (ce qui nous aurait permis de les apparenter aux personnes qui ne complètent pas un diplôme post-secondaire), ces catégories s'avèrent toutefois suffisamment valables pour tenter une analyse du cheminement des personnes moyennement scolarisées II par rapport aux autres. Enfin, nous n'avons pas tenu compte du type de formation reçue (ex.: formation générale par rapport à formation professionnelle au CÉGEP), l'*Enquête sur l'activité* ayant codifié ces informations par spécialisation, sans les présenter sous forme agrégée, ce qu'une étude plus approfondie nous permettrait éventuellement d'examiner.³

Le découpage utilisé n'est pas sans comporter certaines limites. En premier lieu, les échelons de la scolarisation sont susceptibles de restructuration à travers le temps. Si le sous-groupe des personnes peu scolarisées correspond encore à celles qui n'ont complété que des études primaires, celles-ci se retrouvent dans les classes d'âge plus élevées et le sous-groupe dans son ensemble, déjà le moins nombreux, risque de diminuer encore avec le temps.⁴ De plus, avec le phénomène de l'inflation du diplôme, l'ensemble des personnes qui complètent leur cours secondaire et qui composent l'essentiel des personnes moyennement scolarisées n'accomplissent qu'un "minimum" de scolarisation pour l'obtention de quelque emploi que ce soit. Elles pourraient par conséquent constituer un nouvel ensemble de personnes peu scolarisées, avec celles qui n'ont que des études primaires. Ce sous-groupe qui formerait plus de la moitié de l'ensemble serait alors opposé aux personnes plus scolarisées. Il faut mentionner également que, parmi les personnes qui possèdent une formation secondaire, plusieurs peuvent avoir complété l'apprentissage d'un métier, conduisant directement au marché du travail; celles-ci peuvent difficilement alors n'être considérées que comme étant minimalement scolarisées et c'est la raison pour laquelle nous conservons la distinction avec les personnes peu scolarisées. Parmi celles qui possèdent quelques études post-secondaires se trouvent soit des décrocheurs, soit des personnes sans formation particulière, soit encore des personnes dont la formation principale est celle acquise au secondaire. D'où l'idée simplement que le découpage retenu comporte une part d'arbitraire: il n'a pour but que d'illustrer avec plus de force le positionnement relatif des personnes moyennement scolarisées II par rapport aux autres.

La situation en emploi et la précarité de l'emploi

Nous nous proposons ici d'observer la *situation en emploi* des personnes moyennement scolarisées, avec l'examen de leur rémunération pour chaque année et pour l'ensemble de la période et celui de la proportion de personnes bénéficiant d'une forme de protection de l'emploi (appartenance à un syndicat ou emploi régi par une convention collective) et d'un régime de pension. Nous analyserons ensuite le *cheminement* des personnes moyennement scolarisées dans une perspective longitudinale. Les données permettent d'estimer cette précarité par le rapprochement dans le temps des *transitions* entre l'occupation et la non-occupation d'un emploi. Les transitions ne sont pas toutes liées à la précarité de l'emploi et il suffit de songer à la mobilité professionnelle volontaire ou à l'alternance entre les études et le travail, étant entendu que le caractère volontaire ou involontaire de tels changements puisse être pris en compte. Ces changements d'état, pour une bonne part, peuvent toutefois s'avérer de bons révélateurs de la précarisation de l'emploi.

Les transitions comme révélateurs de la précarité de l'emploi

Divers types de transition sont susceptibles d'affecter le statut des individus au sein de la population active. Une typologie sommaire permet de distinguer les transitions parmi les divers statuts d'emploi (ex.: temps plein à temps partiel), les transitions "occupation non-occupation" (ex.: emploi chômage) et enfin, les transitions parmi les divers statuts des personnes non occupées (ex.: chômage ou retrait de la population active). Seules les transitions connues par les personnes déjà en emploi et qui le quittent et par les personnes sans emploi qui intègrent ou réintègrent le marché du travail retiendront notre attention ici, sans distinction du statut d'emploi (principal ou secondaire, temps plein ou temps partiel).

Une étude préalable sur les raisons de quitter un emploi dans la même Enquête a permis d'isoler les facteurs individuels et les facteurs structurels dans les événements d'abandon d'emploi. Plus de 66% des raisons de quitter sont de nature structurelle (caractère saisonnier de l'emploi, etc.) et plus de 12% relèvent des raisons individuelles objectives (maladie ou invalidité, etc.); il n'en reste donc qu'un peu plus de 20% qui relèvent des raisons individuelles subjectives, ou liées aux préférences individuelles. Parmi les principales raisons invoquées dans ce bloc de 20%, celles qui mentionnent que l'individu "a trouvé un nouvel emploi" (8,3%) et qu'il a changé en vertu des "conditions de travail" (5,3%), demeurent plutôt équivoques quant à l'orientation volontaire ou involontaire de la transition effectivement vécue. Elles furent néanmoins classées parmi les raisons individuelles subjectives. Aussi, ce rapprochement dans le temps des transitions en tant qu'indicateur de la précarité devrait fournir un aperçu relativement juste pour la grande majorité des situations vécues.

L'étude du cheminement sur le marché du travail

Dans le but d'étudier les cheminements sur le marché du travail, nous ferons appel à l'analyse de survie (les "survivants" sont ceux qui ne connaîtront pas de transition au cours de la période), en tant qu'une des étapes importantes de l'analyse de l'histoire événementielle ("Event History Analysis"; Allison, 1984; Blossfeld, Hamerle et Mayer, 1989; Hagenaaars, 1990). Il s'agit d'une méthode qui a été développée pour l'analyse du suivi de cheminements individuels à travers le temps où les "événements," susceptibles de jalonner les cheminements en question et d'infléchir la situation future, peuvent être par exemple un mariage, un divorce, etc.; il est alors possible de concevoir ce suivi dans les termes d'une histoire événementielle. Dans le cas des données de l'*Enquête sur l'activité*, de tels "événements" personnels n'ont pas été consignés dans une perspective longitudinale— simplement en tant que variables de statut— mais il est permis de considérer comme "événements" l'arrêt du travail après une période d'emploi, ou tout autre indicateur d'une transition, et d'appliquer alors la méthode en vue de la reconstitution des cheminements vécus. Par rapport aux méthodes transversales classiques, la dynamique des cheminements peut être reconstituée à l'aide de vecteurs d'activité et analysée dans l'optique du déroulement temporel. Des outils tels que les tables de survie et les régressions de survie fournissent les mesures requises en vue de l'interprétation du cheminement de chacun des sous-groupes.⁵

La population étudiée

Compte tenu de nos objectifs, la population à l'étude est composée de tous les répondants actifs de l'*Enquête sur l'activité*, soit plus de 12 millions de personnes de 16 à 69 ans que les données pondérées permettent de représenter.⁶ L'attention portera tout particulièrement sur le sous-groupe des personnes moyennement scolarisées (catégories médianes de la scolarisation) et parmi celles-ci, sur le sous-groupe de celles qui ont un post-secondaire non-complété, par rapport aux personnes peu ou hautement scolarisées.

Les personnes moyennement scolarisées II représentent plus de 12% de l'ensemble. Elles sont plus fortement représentées chez les jeunes, dans le secteur tertiaire et dans les professions du secteur primaire. Dans le cas des plus jeunes, il n'est guère surprenant de ne retrouver que très peu de personnes hautement scolarisées, du seul fait que celles-ci n'ont pas encore, pour une bonne part, complété ces cycles d'études. Quelques différences enfin apparaissent aux extrêmes, c'est-à-dire entre les personnes peu scolarisées et les personnes hautement scolarisées. Dans les cas du sexe, elles sont plutôt mineures, mais elles sont plus marquées dans les cas des secteurs d'emploi, des secteurs professionnels et de la taille de l'entreprise.⁷

ANALYSE DES RÉSULTATS

Un profil de la situation en emploi des personnes moyennement scolarisées

Le revenu tiré du travail et les avantages en emploi (protection syndicale et régime de pension) constituent deux des aspects importants de la situation en emploi. La relation linéaire présumée entre le revenu et le degré de scolarité est une idée généralement reçue, dont l'observation se traduirait par une position intermédiaire pour ces divers aspects de la situation en emploi. Or une situation paradoxale touche les personnes moyennement scolarisées ayant entamé quelques études post-secondaires sans les avoir complétées (moyennement scolarisées II); leurs revenus sont très souvent inférieurs en moyenne à ceux des personnes qui ont terminé ou non leurs études secondaires (moyennement scolarisées I). Ils sont également inférieurs en moyenne à ceux qui n'ont terminé qu'un cours primaire dans certaines catégories, notamment chez les jeunes de 20 à 24 ans, dans le secteur professionnel tertiaire et quelle que soit la taille de l'entreprise en 1986, mais surtout dans les petites et les très grandes entreprises en 1987. En ce qui concerne la protection en emploi, la même situation doublement défavorisée apparaît, quel que soit le sexe, chez les personnes de plus de 45 ans, dans les secteurs secondaire et tertiaire, dans le secteur professionnel primaire et dans les entreprises de plus de 20 employés. Pour ce qui est du régime de pension, il en va de même chez les hommes ainsi que dans toutes les entreprises sauf dans celles de taille moyenne supérieure (100 à 499 employés).

Les seuls cas observables où les personnes moyennement scolarisées II sont avantagées par rapport aux personnes plus scolarisées se trouvent chez les plus jeunes sur le plan salarial, en raison d'un artifice lié au découpage, et chez les personnes qui oeuvrent dans les secteurs primaire et secondaire ainsi que dans le secteur professionnel secondaire sur le plan de la protection syndicale. Cette proportion plus élevée de personnes moyennement scolarisées II qui jouissent de protection syndicale ne se traduit toutefois pas toujours par des revenus plus élevés. En outre, leurs revenus moyens pour les années 1986 et 1987 sont moins élevés que ceux des personnes moyennement scolarisées I dans le secteur primaire et dans le secteur professionnel secondaire.

Le cheminement des personnes moyennement scolarisées en regard de la précarité de l'emploi

La fréquence des transitions

Les données de l'*Enquête sur l'activité* permettent de suivre le cheminement d'une cohorte pendant deux années entières. À l'aide de l'analyse de survie, il est possible de voir comment se comportent dans le temps chacun des sous-groupes. L'examen de la répartition du nombre de transitions selon la scolarité révèle que 63,4% des personnes ne connaissent pas de transition, mais que, parmi

les personnes moyennement scolarisées qui n'ont qu'un post-secondaire non complété, cette proportion descend à 59,1%, soit un taux plus faible que pour les personnes situées aux extrêmes (67,0% pour les personnes peu scolarisées et 67,4% pour les personnes hautement scolarisées). Ce sont également celles dont la proportion d'occurrence de transitions multiples se situe tout juste au second rang pour la première transition, mais au premier rang à partir de la seconde transition et pour toutes les suivantes.⁸ Que ces personnes se retrouvent dans une situation moins enviable que les personnes plus fortement scolarisées est bien compréhensible, mais pourquoi semblent-elles plus défavorisées que celles qui sont moins scolarisées?

L'occurrence des transitions multiples ne caractérise pas que ce sous-groupe en particulier, mais, contrairement à l'attente qui aurait permis de le situer entre les personnes moins scolarisées et celles qui le sont davantage, ce sous-groupe semble plus affecté que ceux situés aux extrêmes. Il est par conséquent paradoxal de constater que la situation des personnes peu scolarisées est très semblable, sous l'angle particulier de l'occurrence des transitions, à celle des personnes hautement scolarisées.

La probabilité des transitions

En examinant cette fois la probabilité de connaître une transition à chaque mois, il est possible d'estimer le risque de transiter pour une personne entrée dans l'intervalle et qui n'a pas encore préalablement subi de transition. Par exemple, la mesure peut indiquer la probabilité qu'une personne subisse une transition au 2e mois, au 6e mois, au 14e mois, etc., soit au fur et à mesure du déroulement temporel. Ce taux (λ) est calculé avec le nombre d'événements terminaux dans un intervalle, divisé par le nombre moyen de survivants au milieu de l'intervalle.

La probabilité de changer d'état peut ainsi atteindre plus de 8,8% de l'ensemble au cours du premier mois de septembre, avec des sommets importants en juin et décembre, alors qu'elle atteint 10,3% des personnes moyennement scolarisées II au cours du premier mois de septembre, également avec des sommets encore plus importants que pour l'ensemble aux mêmes moments, sauf au sommet de décembre de la première année. Le risque n'est pas toujours plus élevé; lorsqu'il est plus élevé cependant, la différence apparaît plus marquée, notamment avec ces écarts respectifs de 1,5% et de 2,5% en septembre de chacune des deux années (Tableau 1). Aussi, les personnes du sous-groupe connaissent des probabilités plus accentuées de subir une transition au moment des principaux sommets, notamment en septembre de chacune des années. Le risque à ces moments critiques est presque toujours plus élevé pour les personnes moyennement scolarisées II, ce qui montre leur plus grande vulnérabilité relativement aux autres sous-groupes.

TABLEAU 1
*Nombre de transitions et probabilité des transitions de type "occupation non-occupation"
 et vice-versa selon le mois, population active de 16 à 69 ans, Canada, 1986-1987*

Mois	Ensemble		Moyennement scolarisées II		Écart (%)
	Nombre de transitions	Taux ^a (%)	Nombre de transitions	Taux ^a (%)	
1	397 728	2,3	50 300	2,0	-0,4
2	472 238	2,7	67 171	2,6	-0,1
3	679 990	4,0	85 500	3,3	-0,6
4	698 144	4,1	123 452	4,9	0,8
5	628 212	3,7	111 007	4,4	0,7
6	1 240 024	7,4	195 703	7,8	0,4
7	658 003	3,8	88 991	3,5	-0,4
8	764 133	4,5	116 810	4,6	0,1
9	1 466 576	8,8	254 950	10,3	1,5
10	736 234	4,3	91 221	3,6	-0,7
11	623 478	3,6	72 523	2,8	-0,8
12	1 241 032	7,4	152 805	6,1	-1,3
13	518 238	3,0	67 990	2,6	-0,4
14	451 553	2,6	64 044	2,5	-0,1
15	607 154	3,5	72 986	2,8	-0,7
16	567 458	3,3	103 200	4,0	0,7
17	539 299	3,1	105 772	4,1	1,0
18	964 219	5,7	150 306	5,9	0,3
19	632 480	3,7	79 059	3,1	-0,6
20	604 735	3,5	99 634	3,9	0,4
21	1 104 828	6,5	225 258	9,0	2,5
22	543 071	3,2	64 438	2,5	-0,7
23	611 772	3,6	71 169	2,8	-0,8
24	681 704	4,0	87 560	3,4	-0,6
<i>Total</i>	17 432 304		2 601 848		

^a La probabilité est calculée sur l'ensemble de la population active de 16 à 69 ans, soit 12 millions de personnes. Il s'agit du taux d'exposition ("hazard rate"), indiquant le risque de transiter pour une personne entrée dans l'intervalle et qui n'a pas encore préalablement subi de transition. Ce taux (lambda) est calculé avec le nombre d'événements terminaux dans un intervalle, divisé par le nombre moyen de survivants au milieu de l'intervalle:

$$\text{lambda}_i = \frac{2q_i}{h_i(1+p_i)}$$

où "q" est la proportion d'événements terminaux, "h" est la largeur de l'intervalle et "p" est la proportion de survivants.

(Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1986-1987*; calculs de l'auteur)

L'examen du premier intervalle inter-transitions

Une vision complémentaire est fournie avec l'examen des "survivants" (ou ceux qui ne connaîtront pas de transition au cours de la période), tels qu'évalués à partir des pourcentages cumulés de survivants en prenant la durée du premier intervalle d'occupation ou de non-occupation comme variable dépendante. Or, pourquoi se servir de la durée de l'intervalle? Conceptuellement, on comprendra que le temps écoulé entre les transitions est lié au nombre de transitions et partant, à la précarité. Plus les intervalles entre chacune des transitions seront courts, plus le nombre de transitions sera élevé. L'intérêt de la mesure ne consiste pas tant à connaître la durée moyenne de l'emploi ou du chômage qu'à établir une base de calcul homogène, fondée sur le temps. La mesure permet ainsi de constituer des tables de survie et d'effectuer les calculs de la régression de survie, sur lesquels nous reviendrons.

Le cheminement de chacun des sous-groupes peut être analysé à l'aide des tables de survie. Les informations de ces tables peuvent être interprétées à l'aide du test "Lee-Desu,"⁹ qui permet de comparer les sous-groupes entre eux. Pour toutes les caractéristiques déjà examinées, le tableau 2 synthétise les résultats détaillés, tels qu'obtenus à l'aide de ce test, en montrant le positionnement relatif des personnes moyennement scolarisées II.¹⁰ Les codes du tableau sont les suivants: les signes négatifs indiquent qu'elles sont désavantagées par rapport à un (-) ou deux (--) des sous-groupes qui précèdent (peu scolarisées et moyennement scolarisées I); le signe positif indique qu'elles sont avantagées (+) par rapport au sous-groupe qui suit (hautement scolarisées). L'absence de code signifie simplement que leur positionnement est conforme aux attentes, c'est-à-dire qu'elles se situent au rang reflétant la même hiérarchie que celle de la scolarisation. L'abondance des cas où des situations moins enviables existent pour les personnes moyennement scolarisées II relativement à leur cheminement sur le marché du travail est particulièrement frappante (Tableau 2).

Le seul cas où la situation est conforme aux attentes concerne les personnes de 35 à 44 ans, où l'expérience semble constituer un atout. Chez les personnes de 45 à 54 ans, les personnes moyennement scolarisées II sont même avantagées par rapport aux personnes plus scolarisées d'après le test et se situent conformément aux attentes pour ce qui est de la durée médiane de l'intervalle précédant la première transition. Chez les personnes de 55 à 64 ans, on est également avantagé par rapport aux personnes plus scolarisées relativement à cette durée médiane. L'expérience ici encore s'avère un atout particulier pour les personnes de ces classes d'âge, au point de compenser pour la scolarisation acquise.

Quant au secteur d'emploi, il n'y a que le secteur primaire où les personnes moyennement scolarisées II, tout en étant désavantagées par rapport aux sous-groupes qui les précèdent, sont également avantagées par rapport aux personnes plus scolarisées dans le cas de la durée médiane. Pour le reste, les divers secteurs professionnels et la taille de l'entreprise montrent que, quels que soient ces

TABLEAU 2

Positionnement relatif des personnes actives moyennement scolarisées II pour le score moyen (test Lee-Desu) et la durée du premier intervalle en semaines (médiane), selon les caractéristiques socio-démographiques et celles de l'emploi, Canada, 1986–1987

	<i>Score^a</i>	<i>Médiane</i>
<i>Sexe</i>		
Homme	--	--
Femme	--	--
Ensemble	--	--
<i>Age^b</i>		
16 à 19 ans	--+	--+
20 à 24 ans	--	--
25 à 34 ans	-	-
35 à 44 ans		
45 à 54 ans		+
55 à 64 ans	-	+
<i>Secteur d'emploi</i>		
Primaire	--	--
Secondaire	--	--
Tertiaire	--	--
<i>Secteur professionnel</i>		
Primaire	--	--
Secondaire	--	--
Tertiaire	--	--
<i>Nombre d'employés</i>		
19 et moins	--	--
20 à 99	--	--
100 à 499	--	--
500 et plus	--	--
<i>Protection^c</i>		
Avec	--	--
Sans	--	--
<i>Régime de pension</i>		
Avec	--	--
Sans	--	--

^a Scores moyens retenus pour les seules significations $\leq 0,05$.

^b Seule la classe d'âge de 65 à 69 ans ne fut pas retenue en raison du faible nombre de cas.

^c Appartenant à un syndicat ou dont l'emploi est régi par une convention collective.

(Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1986–1987*; calculs de l'auteur)

secteurs ou quelle que soit cette taille, la situation des personnes moyennement scolarisées II est moins enviable que celle des autres sous-groupes.

Les personnes moyennement scolarisées II bénéficiant de protection en emploi et d'un régime de pension vivent-elles une précarité moins évidente? Bien que cela puisse surprendre, la réponse à cette question est négative. Les personnes moyennement scolarisées II sont tout aussi désavantagées par rapport aux autres sous-groupes même lorsque ces conditions existent. En d'autres termes, la protection syndicale et le régime de pension ("contrôlant" la relation) ne sont pas des atouts particuliers. Ces conditions, qui auraient pu être des filets de sécurité, n'ont par conséquent pas d'influence particulière sur le cheminement des personnes moyennement scolarisées II. Au contraire, si les entreprises fortement syndiquées ont été davantage touchées par les fluctuations économiques, les personnes moyennement scolarisées II qui s'y sont retrouvées ont été davantage pénalisées.

La comparaison entre la situation en emploi et les cheminements sur le marché du travail montre que dans l'ensemble, les différences vont dans le sens suivant: les personnes moyennement scolarisées II, qui éprouvent plus de difficultés dans leur situation en emploi que les autres sous-groupes, vivent des cheminements sur le marché du travail encore plus difficiles. Les exceptions ne sont pas nombreuses: les personnes de plus de 45 ans sont dans une position conforme aux attentes quant à leur situation en emploi mais favorisées quant à leur cheminement.

Un aperçu du poids des facteurs

Dans le but d'évaluer le poids des divers facteurs, la régression de survie¹¹ peut être mise à contribution, toujours avec la même mesure de la durée de l'intervalle inter-transition. À partir du modèle initial qui consiste simplement à modéliser l'effet de la scolarité sur le rapprochement dans le temps des transitions "occupation-non-occupation," nous ajoutons les caractéristiques socio-démographiques prises isolément, les caractéristiques de l'emploi prises isolément, et l'ensemble de ces caractéristiques. Le raisonnement implicite est de ne pas imputer à un facteur ou à un ensemble de facteurs des influences qui seraient attribuables à d'autres avec lesquels ils peuvent être associés. Une norme pour chaque variable est établie avec la dernière catégorie, qui sert de point de référence.

Si les personnes moyennement scolarisées II vivent une plus forte précarité dans l'ensemble, ce n'est pas tant en vertu des caractéristiques socio-démographiques que des caractéristiques de l'emploi, qui favorisent les personnes moins scolarisées (Tableau 3). Le modèle initial montre effectivement que les deux premiers sous-groupes sont très près du sous-groupe des personnes plus scolarisées et que les personnes moyennement scolarisées II sont moins favorisées. En contrôlant les caractéristiques socio-démographiques, les trois premiers sous-

TABLEAU 3
Régressions de survie, premier intervalle,*
population active de 16 à 69 ans, Canada, 1986–1987

	<i>Modèle 1^a</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>	<i>Modèle 4</i>
Log de vraisemblance (distribution lognormale)	-8 664 093	-8 517 743	-6 749 307	-6 663 394
Intercepteur	3,28	3,50	3,08	3,23
<i>Scolarité</i>				
Peu scol.	0,02	-0,03	0,13	0,08
Moy. I	-0,01	-0,03	0,06	0,03
Moy. II	-0,05	-0,04	-0,01	-0,01
Haut. scol.	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Sexe</i>				
Homme		-0,11		-0,06
Femme		0,0		0,0
<i>Âge^b</i>				
16–19		-0,06		0,01
20–24		-0,30		-0,21
25–34		-0,14		-0,07
35–44		-0,14		-0,06
45–54		-0,16		-0,11
55–64		0,0		0,0
<i>Secteur d'emploi</i>				
Primaire			-0,08	-0,07
Secondaire			-0,02	-0,01
Tertiaire			0,0	0,0
<i>Secteur professionnel</i>				
Primaire			0,18	0,15
Secondaire			0,07	0,07
Tertiaire			0,0	0,0
<i>Nombre d'employés</i>				
19 et moins			-0,03	-0,03
20 à 99			-0,02	-0,02
100 à 499			0,03	0,02
500 et plus			0,0	0,0
<i>Protection^c</i>				
Avec			-0,04	-0,04
Sans			0,0	0,0

TABLEAU 3 (continué)
Régressions de survie, premier intervalle,*
population active de 16 à 69 ans, Canada, 1986–1987

	<i>Modèle 1^a</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>	<i>Modèle 4</i>
<i>Régime de pension</i>				
Avec			0,19	0,19
Sans			0,0	0,0
<i>Paramètre de l'échelle normale</i>	0,95	0,94	0,94	0,93

* Paramètres retenus pour les seules significations du $X^2 \leq 0,0001$.

^a Modèle 1, initial; Modèle 2, avec caractéristiques socio-démographiques; Modèle 3, avec caractéristiques de l'emploi; Modèle 4, final.

^b Seule la classe d'âge de 65 à 69 ans ne fut pas retenue en raison du faible nombre de cas.

^c Appartenant à un syndicat ou dont l'emploi est régi par une convention collective.

(Source: D'après les données de l'*Enquête sur l'activité, 1986–1987*; calculs de l'auteur)

groupes sont presque également défavorisés par rapport à celui des personnes plus scolarisées. C'est surtout parce qu'il s'agit de l'influence négative des hommes, des jeunes de 20 à 24 ans et, dans une moindre mesure, des personnes de 45 à 54 ans. C'est là une première explication.

En contrôlant cette fois les caractéristiques de l'emploi, les deux premiers sous-groupes sont relativement favorisés par rapport à celui des personnes plus scolarisées, laissant le sous-groupe des personnes moyennement scolarisées II dans une situation moins avantagée. C'est surtout parce qu'il s'agit des influences positives liées aux faits d'oeuvrer dans les secteurs professionnels primaire et secondaire et de jouir d'un régime de pension. Il s'agit là d'autant de facteurs qui offrirait plus de stabilité ou qui inciteraient à plus de stabilité. Il s'agit également de l'influence négative du secteur d'emploi primaire (le caractère saisonnier de l'emploi y est plus fort), du fait de travailler dans de plus petites entreprises et curieusement, de la protection en emploi! Il s'agit là d'une seconde explication. Pour ce qui est de ce dernier facteur, cela confirme le fait déjà observé que la syndicalisation ne semble plus être un filet de sécurité à toute épreuve. Conjugué au fait que les personnes moyennement scolarisées II sont celles qui proportionnellement jouissent de la moindre protection en emploi, comme nous l'avons vu, les personnes de ce sous-groupe s'avèrent plus vulnérables à tous égards.

Le modèle final tend à confirmer la prépondérance des caractéristiques de l'emploi, bien que l'importance en soit considérablement amoindrie. Toutes les caractéristiques étant contrôlées, le fait d'être un homme, un jeune de 20 à 24

ans ou une personne de 45 à 54 ans continuent d'avoir une importance déterminante. Cela est vraisemblablement lié au fait pour les jeunes d'être encore en période d'insertion progressive sur le marché du travail, où l'alternance entre les études et le travail est le lot de plusieurs.

Il reste également les transitions liées à la mobilité professionnelle volontaire que nous n'avons pas étudiées séparément ici (le bloc de 20% des cas) et qui pourrait expliquer une partie de cette "précarité," qui n'en serait pas. Ce pourrait être le cas notamment chez les personnes de 45 à 54 ans, mais, à cela, il faut ajouter le fait que le chômage, par la combinaison de son taux et de sa durée moyenne, les affecte tout aussi fortement que les plus jeunes depuis 1986 (Statistique Canada, catalogues 71-001 et 71-529).

Toutes les autres caractéristiques de l'emploi déjà notées continuent d'agir exactement dans le même sens. Les influences positives du fait d'oeuvrer dans les deux premiers secteurs professionnels et de jouir d'un régime de pension, combinées aux influences négatives du secteur d'emploi primaire, du travail dans de plus petites entreprises et de la protection en emploi, apparaissent comme étant les plus déterminantes.

DISCUSSION DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

Les personnes moyennement scolarisées II vivent une situation en emploi plus difficile que les autres et elles apparaissent également confrontées plus largement à la précarité de l'emploi. La hiérarchie de la scolarisation ne se reflète pas dans celle du marché du travail. L'idée généralement reçue de la relation linéaire entre le revenu et le degré de scolarité doit être révisée, car les effets liés à l'atteinte d'un degré de scolarisation, notamment dans les catégories médianes, sont loin d'être ceux qui sont attendus. Nous observons plutôt des signes avant-coureur d'affaïssement du centre au profit d'une tendance à la bipolarisation des extrêmes.

En parler comme d'un fait accompli serait toutefois bien contestable, pour plusieurs raisons qui relèvent du découpage utilisé et dont nous avons noté les limites, dont le fait de n'avoir retenu que les personnes moyennement scolarisées II pour les besoins de l'analyse et qui, rappelons-le, ne constituent que 12% de l'ensemble. En parler comme d'une tendance rejoint toutefois d'autres faits, dont celui déjà observé dans le domaine des qualifications sur le marché du travail et qui consiste à voir s'opérer une bipolarisation entre les sphères de la conception et de l'exécution, à la suite de Braverman ou Freyssenet. Il rejoint aussi celui de l'hypothèse parfois avancée du déclin de la classe moyenne et qui tend à montrer un affaïssement progressif des catégories centrales (Myles, Picot et Wannell, 1988). Il n'en constitue peut-être qu'une autre facette.

Un fait a particulièrement retenu notre attention lors de l'analyse de la situation en emploi: nous avons pu observer en effet que les personnes qui ont quelques études post-secondaires paraissent désavantagées par rapport à celles qui

ont complété ou non leur cours secondaire et dans bien des cas, également désavantagées par rapport à celles qui n'ont complété que des études primaires.

Quant à la précarité de l'emploi, les personnes moyennement scolarisées vivent également de réels désavantages à l'examen de la rapidité avec laquelle elles subissent une transition sur le marché du travail. Nous avons montré qu'à l'intérieur du groupe des personnes moyennement scolarisées, celles qui n'ont que quelques études post-secondaires sont dans une situation moins enviable que celles qui ont ou non complété leurs études secondaires et souvent, que celles qui n'ont complété qu'un cours primaire. Ce sous-groupe des personnes moyennement scolarisées II est celui pour qui le temps de survie dans l'état original est le plus court et même le fait de jouir d'une forme de protection de l'emploi, pour les personnes qui en jouissent, n'y change rien. Ce sous-groupe, composé soit de décrocheurs, soit de personnes sans formation particulière, subit plus que les autres les conséquences des fluctuations économiques. D'où l'émergence d'une forme de bipolarisation entre les personnes peu et hautement scolarisées qui laisse de moins en moins de place aux catégories intermédiaires.

Divers modèles combinant les facteurs ont été analysés dans le but d'éclaircir les raisons du rapprochement dans le temps des transitions. Du côté des caractéristiques socio-démographiques, les hommes, les jeunes de 20 à 24 ans et les personnes de 45 à 54 ans apparaissent comme étant plus vulnérables. Du côté des caractéristiques de l'emploi, les influences positives du fait d'oeuvrer dans les secteurs professionnels primaire et secondaire et de jouir d'un régime de pension, combinées aux influences négatives du secteur d'emploi primaire, du fait de travailler dans de plus petites entreprises et de la protection en emploi apportent des explications complémentaires, tout en fournissant un modèle relativement conforme au modèle initial.

Manifestement, aucune des conceptualisations préalablement décrites ne semble correspondre aux faits observés — les deux visions déjà évoquées et qui semblent s'avérer plutôt complémentaires. L'idée sous-jacente pourrait être traduite à la fois du point de vue des personnes comme du point de vue des contraintes structurelles du marché du travail. La rationalité individuelle ferait que les moins instruits pourraient plus difficilement se permettre de risquer une transition et que les plus instruits auraient également intérêt à ne pas risquer de perdre des acquis, mais qu'entre les deux, on puisse ou bien tenter raisonnablement de vouloir changer de situation, ou encore être soumis aux aléas du marché du travail. Du point de vue cette fois des contraintes structurelles, il est plausible de croire qu'un bon nombre d'entreprises veuillent conserver une main-d'oeuvre moins instruite pour les bas salaires, une main d'oeuvre plus instruite et plus qualifiée pour ses compétences et qu'entre les deux, au gré des besoins, les catégories intermédiaires seraient soumises à une plus grande précarité. Une forme de bipolarisation représente la tendance qui se dessine actuellement au Canada et ce, nonobstant les moyens déjà mis en oeuvre pour augmenter l'employabilité des individus par le biais de la scolarisation.

NOTES

- ¹ Nous remercions Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada pour leur contribution financière à la réalisation de cette étude, ainsi que le chantier sur les "tendances" de l'Institut québécois de recherche sur la culture, où cette recherche fut entreprise. Nous remercions également Michel Bernier qui, à titre d'assistant de recherche, a collaboré à l'analyse statistique.
- ² Réalisée conjointement par Statistique Canada et par Emploi et Immigration Canada, pour les années 1986 et 1987 auprès d'un échantillon de plus de 67 000 individus dans l'ensemble du Canada (Statistique Canada, 1990). L'échantillonnage a permis de rejoindre un ménage sur 225 et une pondération de certains facteurs sur ou sous-estimés (région, etc.) a permis d'assurer la représentativité des 17 millions de personnes âgées de 16 à 69 ans au Canada.
- ³ Il existe des différences entre le système d'éducation québécois et ceux en vigueur dans les autres provinces du Canada. Ces différences impliquent essentiellement que les personnes hautement scolarisées pourraient ne pas correspondre en tous points aux deux catégories supérieures. Cela s'avérera sans conséquence ici étant donné que nous fusionnons ces deux catégories (certificat ou diplôme post-secondaire et grade universitaire). La correspondance entre les catégories de l'*Enquête sur l'activité* et nos catégories est la suivante: "0 à 8 années," *peu scolarisées*; "Secondaire complété ou non complété," *moyennement scolarisées I*; "Post secondaire non-complété," *moyennement scolarisées II*; "Certificat ou diplôme post-secondaire" ou "Grade universitaire," *hautement scolarisées*.
- ⁴ Sur les 17 millions de personnes représentées par les répondants à l'*Enquête*, 12 millions font partie de la population active et parmi celles-ci, les proportions respectives de personnes peu scolarisées, moyennement scolarisées I, moyennement scolarisées II et hautement scolarisées sont les suivantes: 9,3%, 49,7%, 12,1% et 28,9%.
- ⁵ L'analyse sera conduite en spécifiant le sexe, l'âge, le secteur d'emploi (primaire, secondaire ou tertiaire), le secteur professionnel (primaire, secondaire et tertiaire, mais selon la profession déclarée) et le nombre d'employés dans l'entreprise. Seront également pris en compte les facteurs qui relèvent des avantages en emploi, soit l'existence de protection syndicale et d'un régime de pension. De cette façon, une estimation est fournie de la probabilité de sortir de l'intervalle que les personnes moyennement scolarisées peuvent connaître, pour la durée du premier intervalle d'occupation ou de non-occupation.
- ⁶ À la seule condition que l'évaluation de leur degré de scolarité en 1987 corresponde à celle fournie en 1986, afin d'exclure des erreurs de mesure. Ainsi, nous excluons d'emblée tous les répondants ayant un degré de scolarité moindre en 1987 qu'en 1986, ainsi que ceux pour qui le degré de scolarité a connu une hausse phénoménale de 1986 à 1987.
- ⁷ Par rapport à la moyenne de 12% de l'ensemble (sur le total de 1 458 000 personnes moyennement scolarisées II), les hommes et les femmes sont également répartis, les plus jeunes sont au-dessus de la moyenne (20% chez les 16-19 ans, 22% chez les 20-24 ans), les 25-34 ans sont dans la moyenne et les plus âgés, constituent autour de 6%; un peu plus que la moyenne (13%) oeuvre dans le tertiaire par rapport aux autres secteurs (de 9% à 10%), et la même proportion (13%) possède une spécialisation du secteur primaire par rapport aux autres secteurs (de 9% à 10%); ces personnes enfin se retrouvent en moyenne également répartis dans tous les types d'entreprises, quelle qu'en soit la taille.
- ⁸ L'*Enquête* ne s'étant limitée qu'aux cinq premiers emplois occupés dans l'année et n'ayant tenu compte que de quatre arrêts de travail significatifs, on observera théoriquement jusqu'à vingt transitions au cours des deux années. Compte-tenu toutefois du fait que les cas observés tendent à diminuer considérablement après un certain nombre de transitions, nous nous sommes limités ici aux six premières transitions, pour lesquelles les cas observés demeurent en nombre suffisant.

- ⁹ Il s'agit d'une variante du test de Wilcoxon, dont la distribution est semblable à celle du X^2 asymptotique. La méthode de calcul de ce score consiste, pour chaque individu, à comparer le temps de survie avec celui de tous les autres individus. Ce score, initialement de 0, varie de 1 ou de -1 selon que le temps de survie de chaque cas est plus court ou plus long que celui de l'individu appartenant à un des sous-groupes. Il est alors permis, en fonction du seuil de signification, de lire les scores moyens comme des indicateurs de la distance par rapport à la moyenne (Blossfeld et al., 1989).
- ¹⁰ Le test indique un score de -277 060 pour les personnes moyennement scolarisées II, par rapport à 66 832 pour les personnes peu scolarisées et 30 959 pour les personnes hautement scolarisées. La durée médiane de l'intervalle (en semaines) pour chacun de ces groupes respectivement est de 26,2, par rapport à 30,3 et 28,7.
- ¹¹ À l'aide de l'application de la procédure "Lifereg" de SAS, nous sommes ainsi en mesure d'évaluer le poids respectif de chacun des divers facteurs alors que tous les autres sont contrôlés. La variable dépendante est le logarithme de la durée de l'intervalle, dans ce cas-ci du premier intervalle inter-transition, et la variable de censure (à droite) est l'apparition d'une première transition. La distribution retenue est la lognormale. La réexponentiation des paramètres ainsi obtenus permettrait de convertir en pourcentage les poids en question.

RÉFÉRENCES

- Allison, P. D. (1984). *Event history analysis*. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Blossfeld, H.-P., Hamerle, A. et Mayer, K. U. (1989). *Event history analysis*. Hove: LEA Publishers.
- Fréchet, G. (1993). Perceptions des difficultés d'insertion en emploi et raisons de fin d'emploi: les cas du Québec et du Canada. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 30, 468-487.
- Gazier, B. (1990). L'employabilité: brève radiographie d'un concept en mutation. *Sociologie du travail*, 4, 575-584.
- Hagenaars, J. A. (1990). *Categorical longitudinal data*. Newbury Park: Sage Publications.
- Krahn, H. (1991). Les régimes de travail "non-standard." *L'emploi et le revenu en perspectives*, 3(4), 41-52.
- Myles, J., Picot, G. et Wannell, T. (1988). *Les salaires et les emplois au cours des années 1980: évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne*. Ottawa: Statistique Canada.
- Statistique Canada. (1990). *Enquête sur l'activité, Guide de l'utilisateur des micro-données, Fichier de données longitudinales 1986-1987*. Ottawa: Statistique Canada.
- Statistique Canada. *La population active*. Ottawa: Statistique Canada (cat. 71-001).
- Statistique Canada. *Moyennes annuelles de la population active*. Ottawa: Statistique Canada (cat. 71-529).
- Schiray, M., Gruyer, B. et Pinton, F. (1988). *La précarisation du travail*. Paris: La Documentation française.

Guy Fréchet est professeur associé au Département de sociologie, Université Laval, Cité universitaire, Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4.